



Délais maximum pour une carte de séjour

Par **khalid cherrab**, le **12/05/2015** à **17:25**

bonjour,

je suis marocain et j'ai un titre de séjour Italien mais je me suis marié avec une française, j'ai remis mon dossier le 05/08/2014 et je suis sans aucunes nouvelles.

je voudrais savoir quels sont les délais à respecter car nous n'avons même pas eu de récépissé et ma femme et moi c'est une histoire d'amour authentique, on ne peut pas vivre l'un sans l'autre. Merci par avance pour vos réponses